

ASSOCIATION IPSIS
Institut pour la Socialisation, l'Intégration et le Soins
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Siège : ZAC PARISUD
58, Boulevard Maurice Faure
77380 COMBS LA VILLE

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 Octobre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010 se rapportant à la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration du 28 Avril 2011 et comportent :

- Le bilan au 31 Décembre 2010 totalisant 22.958.974 € ;
- Le compte de résultat faisant ressortir un total de produits de 19.234.324 €, un total de charges de 18.256.792 €, soit un résultat excédentaire de 977.532 € ;
- L'annexe comptable décrivant les méthodes et principes comptables appliqués et fournissant toutes informations complémentaires utiles à la compréhension des comptes.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations contenues dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

467

II.- JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS


En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion exprimée dans la première partie de ce rapport, s'inscrivant dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les documents comptables adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels n'appellent pas d'observations de notre part.

Melun, le 10 Juin 2011



Yannick BLANCHARD DELORME
Président
Commissaire aux comptes

BILAN - Actif

Comptes Combinés - Périodes de : 01/2010 à 12/2010

	Brut 2010	Amortissement 2010	Net 2010	Net 2009
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	170 962	137 051	33 912	9 909
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 504 898		1 504 898	1 504 898
Constructions	15 115 289	4 954 822	10 160 466	10 050 994
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 189 472	723 879	465 593	368 721
Autres	1 793 952	1 413 776	380 175	283 377
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	4 989 784	1 424 000	3 565 784	4 330 934
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	13 256	9 147	4 109	8 756
Créances rattachées à des participations	25 833	17 502	8 332	8 332
Autres titres immobilisés	16 203		16 203	16 203
Prêts				
Autres	111 824		111 824	98 007
TOTAL I	24 931 473	8 680 177	16 251 296	16 680 131
		0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 651		4 651	4 651
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	32 461		32 461	32 461
Avances et acomptes sur commandes	72 485		72 485	171 657
Créances				
créances clients et comptes rattachés	486 915	23 076	463 839	542 606
Autres	1 174 571	184 904	989 667	503 902
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	127 989		127 989	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 993 560		4 993 560	4 471 514
Charges constatées d'avance	23 024		23 024	453
TOTAL II	6 915 658	207 980	6 707 678	5 727 245
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	31 847 131	8 888 157	22 958 974	22 407 376



BILAN - Passif

Comptes Combinés - Périodes de : 01/2010 à 12/2010

	2010	2009
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	585 432	428 584
Ecarts de réévaluation (sans droit de reprise)		
Réserves		
<i>Réserves de trésorerie</i>	219 712	219 712
<i>Provisions Congés à payer et charges non financées par la tarification</i>	-1 097 366	-747 509
<i>Réserves- Excédents affectés à l'investissement</i>	2 716 923	2 575 267
<i>Réserves de compensation</i>	420 823	530 114
<i>Autres Réserves</i>	84 942	32 503
Report à nouveau	-568 641	-1 469 284
Excédent affecté au fin. des mes. exploitation	77 000	77 000
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	977 532	-97 280
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-1 099 998	-215 200
Ecarts de réévaluation (avec droit de reprise)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 164 264	1 189 090
Provisions réglementées	1 571 343	1 056 711
Droit des propriétaires (commodat)		
TOTAL I	5 051 966	3 579 706
Provisions		
Provisions pour risques	247 212	285 712
Provisions pour charges	319 837	15 322
TOTAL II	567 049	301 034
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL III		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13 064 447	13 716 054
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	400	400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 451 742	3 360 175
Dettes fiscales et sociales	1 510 517	1 297 497
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	62 833	8 095
Autres dettes	250 020	144 414
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV	17 339 959	18 526 634
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	22 958 974	22 407 376
Dettes	20 489 613	22 721 979
1. Dont à plus d'un an	10 852 905	10 037 274
Dont à moins d'un an	6 487 054	8 489 360
2. Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 149 654	4 195 345
3. Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT
CHARGES

CHARGES	Exercice 2010	Exercice 2009
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)	502 596	426 786
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	120 297	102 055
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	2 729 978	2 427 043
Impôts, taxes et versements assimilés	604 763	510 618
Salaires et traitements	7 560 461	6 842 456
Charges sociales	3 225 718	2 936 062
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	934 447	900 603
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	28 996	108 394
Dotations aux provisions		1 200
Autres Charges	117 020	21 177
TOTAL I	15 824 276	14 276 394
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	539 646	458 172
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	4 647	137 698
Intérêts et charges assimilées	364 305	333 403
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	368 952	471 102
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	57 852	290 212
Sur opérations en capital	126 722	
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	1 339 344	1 299 413
TOTAL IV	1 523 918	1 589 625
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	18 256 792	16 795 294
Solde créditeur = excédent	977 532	
TOTAL GENERAL	19 234 324	16 795 294
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier	15	
- redevances de crédit-bail immobilier		

PRODUITS	Exercice 2010	Exercice 2009
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	3 036 392	2 780 280
SOUS-TOTAL A - MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	3 036 392	2 780 280
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée (b)		
Produits de la tarification	9 457 246	8 326 995
Subvention d'exploitation	123 422	73 487
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	192 817	168 533
Cotisations	70	80
Autres produits (hors cotisations)	3 484 010	3 191 556
SOUS-TOTAL B	13 257 565	11 760 651
TOTAL I (A + B)	16 293 957	14 540 931
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	539 646	458 172
Produits financiers		
De participation	317	210
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 864	18 287
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 972	126 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	20 154	144 497
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 861 705	1 532 323
Sur opérations en capital	518 862	22 090
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL IV	2 380 567	1 554 413
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	19 234 324	16 698 014
Solde débiteur = déficit		97 280
TOTAL GENERAL	19 234 324	16 795 294
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	0	0
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	19 234 324	16 698 014
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	18 256 792	16 795 294
EXCEDENT ou DEFICIT (produits-charges)	977 532	97 280
REPRISE DU RESULTAT N-2	175 600	89 590
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 153 132	-7 690
DONT RESULTAT GESTION PROPRE	1 982 884	1 045 656

ANNEXE DES COMPTES COMBINES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS POUR L'ELABORATION DES COMPTES

1. PERIMETRE DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés de l'IpSIS intègrent les structures ci-après.

Le périmètre de l'exercice 2010 a évolué avec :

- L'ouverture du SESSAD LA ROSELIERE à STAINS
- La fusion des agréments ESAT LES MAGNANARELLES et ELISA 30, faisant déjà précédemment l'objet d'une présentation unique sous l'appellation ELISA 30

		Gestion Contrôlée	Gestion Fonds Propres
SIEGE		QP/FDS	VIE ASSOCIATIVE
IpSIS Services			Services mutualisés
SECTEUR ENFANCE	MELANIE 77	SESSAD	
	MELINA	SAAAIS	
	SELIA 93	SESSAD	
	LA ROSELIERE	SESSAD	
	OPELIA 45	SPS	
SECTEUR ADULTE NORD	ELISA SENART	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	ELISA 51	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	ELISA 77	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
SECTEUR ADULTE SUD	ELISA 13	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	ELISA 30	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	ELISA 31	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	OPEN PROVENCE	ESAT ACTION SOCIALE	ESAT PRODUCTION COMMERCIALE
	EA LES MAGNANARELLES		ENTREPRISE ADAPTEE

2. FAITS MAJEURS DE L'ANNEE

Au niveau juridique

- Une augmentation de son périmètre d'établissements, avec l'ouverture du SESSAD LA ROSELIERE de Stains au printemps, la mise en route de l'ESAT ELISA 30 dans ses nouveaux locaux au dernier trimestre, et la mise en œuvre de la plateforme technique IpSIS Services depuis le 1^{er} janvier 2010.
- Vente de l'entrepôt de Crégy-les-Meaux (85 000 €) et du bâtiment « Le Vieux Moulin » à St-Jean-Les-Deux-Jumeaux (400 000€)
- Evolution de la politique sociale en faveur des travailleurs handicapés avec la mise en place d'un programme de formation et la cotisation complémentaire aux chèques vacances.

Au niveau financier

- Dans la poursuite du chantier de l'ESAT ELISA 30 l'ARS de Languedoc Roussillon a complété la provision existante (642K€) d'un complément de CNR de 400 K€ pour le financement des charges futures du crédit de l'établissement.
- Le plan de sauvegarde homologué le 25 août 2009 par le TGI de Meaux prévoyait :
 - o Le règlement des emprunts suivant les modalités contractuelles, avec report en fin de période d'amortissement des échéances suspendues durant la période d'observation
 - o L'apurement du passif privilégié et chirographaire admis suivant l'échéancier suivant :
 - 35% à l'homologation du plan
 - 16,25% durant 4 ans, à la date anniversaire du plan.

Les biens immobiliers, propriété de l'institut étant rendu inaliénables pour la durée du plan.

Les termes du plan de sauvegarde ont bien été respectés au cours de l'année 2010, le plan étant ainsi apuré, au terme de l'exercice, à hauteur de 51,25%

- Les dernières créances en attente de fixation ont été traitées durant l'exercice 2010 :
 - o Un accord avec la société d'architecte LOUBOT a été conclu, prévoyant un abandon de créances de 272 K€, constaté en produits exceptionnels
 - o Un protocole d'accord, conclu le 22 décembre 2010 avec le groupe DEXIA a été signé, en attente d'homologation par le TGI de Meaux, et de la modification correspondante du plan. Les conséquences de cet accord ont été comptabilisées en produits exceptionnels

Cet accord transactionnel prévoit :

EMPRUNTS :

- 1) Reprise du paiement des échéances échues et à échoir depuis l'adoption du plan de sauvegarde, conformément aux tableaux d'amortissement, jusqu'au terme et selon les conditions contractuelles des emprunts
- 2) Report du paiement des échéances en cours de période d'observation (du 1^{er} mars 2008 au 31 août 2009) à la fin de période d'amortissement initial des prêts.

Prêts concernés :

ESAT ELISA 31 (Pechbonnieu)

ESAT ELISA 51 (Reims)

ESAT ELISA SENART (Combs la Ville)

CAUTION :

Dexia, caution de l'IPSIS pour l'emprunt CDC du SESSAD SELIA 93 a payé les échéances de la procédure de sauvegarde, soit une somme de 76 116, qui seront donc payée directement auprès de la banque DEXIA à compter du 1er février 2021.

DECOUVERTS BANCAIRES (4 COMPTES)

a. Convention de découvert – ESAT ELISA 31 - Pechbonnieu

Compte 51220408 : 767 813 €

Compte 51220428 : 72150 €

Soit un total de : **839 963 €**

Converti en emprunt long terme adossé à l'emprunt en cours sur l'établissement.

b. Conventions de découvert ESAT CECILIA 84 et SIEGE

Compte 51220108 : 684347 €

Compte 5121008 : 835592 €

Soit un total de : **1 519 939 €**

Renoncement à tout paiement sauf hypothèse de retour à meilleure fortune liée à la situation de l'établissement d'Avignon :

- Vente des locaux (prix minimum 900K€) :

o IpSIS : 600 000€

o Dexia : 300 000€

o Fraction supérieure à 900 K€ : IpSIS 30%, DEXIA 70%

c. Convention de découvert ELISA 30 : compensation avec les soldes positifs à l'ouverture de la procédure de sauvegarde

L'affectation des résultats 2008 et 2009 n'appelle pas de remarque particulière à l'exception des établissements suivants :

- o ELISA 31 : L'ARS Midi Pyrénées rejette un montant de 77.358 € en charges non opposables sur un total de 92.659 €
- o CECILIA 84 : L'ARS PACA ne s'est pas positionnée par rapport aux résultats des années 2007, 2008 et 2009, à savoir des déficits respectifs de 410.412€, 134.957€ et 877.521€ (dont 800.000€ de provision pour dépréciation d'actif).
- o OPELIA 45 : Le CG 45 procède à un rejet de charges pour un montant de 16.008€
- o ELISA 51 : L'ARS Champagne Ardennes procède à un rejet de charges pour un montant total de 49.651€

Les résultats repris sur 2010 sont :

- o OPELIA 45 : 44.031€
 - o SAAAS MELINA : 105.269€
 - o ELISA 30 : 6.198€
 - o SELIA 93 : 20.102€
- Soit un total de : 175.600€**

La distinction entre les budgets sous contrôle de la tarification et les budgets en gestion des fonds propres se répartit comme suit :

Report à Nouveau (fonds propres)	-267 894
Report à Nouveau (gest. contrôlée)	-1 022 948
Résultat de l'exercice (fonds propres)	
	1 982 884
Résultat de l'exercice (gest. contrôlée)	
	-1 005 353

Résultats intermédiaires :

	2010	2009
Total des charges courantes	16 363 922	14 734 566
Total des produits courants	16 833 603	14 999 103
Résultat courant :	469 681	264 537

Total des charges financières	368 952	471 102
Total des produits financiers	20 154	144 497
Résultat financier :	-348 798	-326 605

Total des charges exceptionnelles	1 523 918	1 589 625
Total des produits exceptionnels	2 380 567	1 554 413
Résultat exceptionnel	856 649	-35 212

3. PRINCIPES COMPTABLES

A) Principes Comptables

L'IpSIS, organisme associatif sans but lucratif régi par la loi du 1^{er} juillet 1901, est sorti de la procédure de sauvegarde dont il faisait l'objet en date du 25 août 2009.

Dans la continuité, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- o Continuité de l'exploitation,
- o Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- o Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

NOTA : Il faut cependant relever, au terme de sa structuration et de la mise en œuvre d'une plate-forme technique dédiée, une présentation des comptes combinés extraits de l'ERP CEGI, non retraitée, pouvant conduire à des glissements de présentation dans le détail des données n-1.

L'IpSIS retient les différents principes comptables généraux du règlement CRC 99-03, notamment les principes énoncés dans le règlement CRC 99-01 relatif au plan comptable associatif.

Il se voit également assujéti à des règles à caractère public liées aux instructions budgétaires et comptables M22.

L'institut applique depuis le 1^{er} janvier 2007 l'avis CNC du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R314-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, appliquant l'instruction comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux qui appliquent les règlements n°99-01 et 99-03 du CRC.

B) Immobilisations

Les immobilisations incorporelles regroupent les acquisitions de logiciels

Les immobilisations corporelles regroupent les terrains, les constructions, les agencements, les matériels, et plus globalement les équipements dont la durée de vie est supérieure à une année d'exploitation et dont la valeur initiale est supérieure à 500€HT

Les règles concernant la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement de dépréciation des immobilisation corporelles ont été modifiées par le Comité de la Réglementation Comptable à travers les règlements n°2002-10, n°2003-07 et n°2004-06. L'IpSIS a entrepris de se mettre en conformité avec cette nouvelle réglementation depuis 2006 pour ses constructions (méthode dite des composants).

C) Amortissements des Immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux couramment retenus sont les suivants :

(L : Linéaire, D : Dégressif ; E : Exceptionnel)

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Constructions	L 6,66% à L 3,33%
Agencements, Installations	L 20% à L 10%
Matériels de bureau	L 33% à L 12,5%
Mobilier	L 20% à L 10%

D) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale

Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

F) Provision pour congés payés

En application de l'avis CNC du 4 mai 2007.

« Pour les associations ou fondations gestionnaires des établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi que pour les établissements et services privés sociaux et médico-sociaux qui n'auraient pas pris en compte les dettes à congés payés et autres droits acquis par les salariés sous contrat à durée indéterminée, la contrepartie du passif représentatif de cette dette envers les salariés est comptabilisée directement en moins des

fonds propres au compte 114, à l'ouverture de l'exercice 2007. Cette dette relève de la gestion propre des associations ou fondations.

Les variations ultérieures des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat. »

4. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

5. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Pour mémoire, les documents servant de base à l'appréciation des comptes de l'année sont les suivants :

Bilan combiné

Compte de résultat Combiné

Détail des résultats par établissement (gestion fonds propres/gestion contrôlée)

Annexe des Comptes

RAPPEL : Il faut cependant relever, au terme de sa structuration et de la mise en œuvre d'une plate-forme technique dédiée, une présentation des comptes combinés extraits de l'ERP CEGI, non retraitée, pouvant conduire à des glissements de présentation dans le détail des données n-1. Cela touche notamment la dépréciation des actifs immobiliers, portés en construction et non en immobilisations en cours pour l'exercice 2009.

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Litiges prud'homaux

Fin 2010 les dossiers prud'homaux ont peu évolué, à l'exception du litige concernant un salarié, définitivement soldé. Il a été procédé à un ajustement de la provision en conséquence. Plusieurs litiges ayant abouti favorablement pour l'institut ont fait l'objet d'un appel par les salariés, à ce titre aucun ajustement n'a été apporté aux provisions

Etablissement	Demande	Provision n-1	Provision n
Antennes (FDS)	11549	10000	10000
Antennes (FDS)	51879	40000	40000
Siege	47100	15000	15000
Siège	157438	72000	72000
Elisa 77	86607	20000	20000
Cecilia 77	69222	38500	-
Cecilia 84	67094	67000	67000
Total	490889	262500	224000

ELISA 30

L'association a fait l'acquisition d'un terrain en 2006 auprès de la SENIM (SAT). Les travaux de construction ont été interrompus en 2007, l'association n'ayant pu recourir à l'emprunt nécessaire au financement des travaux.

Au 31 décembre 2009, les montants figurant au bilan de la structure s'élèvent à :

Terrain :	311 K€
Construction en cours :	1.851 K€

Une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été conclue avec la SAT afin d'achever l'opération. Un contrat de crédit bail immobilier est en cours pour le refinancement de l'opération.

L'ARS de Languedoc Roussillon a accord, pour l'ESAT LES MAGANARELLES des dotations en crédits non reconductibles destinées à la provision pour renouvellement des immobilisations à hauteur de :

500 000€ en 2008
142 579 € en 2009
400 000€ en 2010

En outre à l'achèvement de la construction, au dernier trimestre 2010, la fusion des agréments ELISA 30 et LES MAGNANARELLES a permis d'envisager l'opération sur un plan global. Les bénéficiaires et l'équipe ont ainsi pu intégrer les nouveaux locaux au 1^{er} décembre 2010.

Le financement en lease back immobilier permettra de refinancer la totalité des travaux réalisés (2,440 K€).

Provisions pour dépréciation des actifs immobiliers

L'impact des cessions éventuelles des établissements (CECILIA 77 et CECILIA 84), en dehors d'exploitation tarifée, a été appréhendé de la manière suivante :

- Pour la Ferté Sous Jouarre : l'actif immobilisé représente une valeur de 1.450K€. Compte tenu des difficultés rencontrées pour vendre le bien à la valeur estimée de 1.300K€, il avait été constaté en 2009 une provision complémentaire de 300K€ qui ramène aujourd'hui la valeur comptabilisée de l'actif à 850K€. Aucune provision complémentaire n'a été comptabilisée en 2010.
- Pour Avignon, les locaux avaient été dépréciés de 800K€ en 2009. Pour rejoindre le prix de vente estimée dans le cadre des cessions d'actif du plan de sauvegarde et en accord avec le protocole signée avec la banque DEXIA, une provision complémentaire de 624 K€ a été constatée, soit un total de 1 424K€

Immobilisation en cours

Le total des immobilisations en cours se décompose comme suit :

immobilisations en cours	Brut	Provision	Nette
CECILIA 84 (AVIGNON)	2 324	1424	900
ELISA 30 (NIMES)	2 665		2665
Total	4 989	1 424	3 565

La livraison définitive des locaux étant intervenue en 2011, le bâtiment d'ELISA 30 demeure en construction en cours pour l'exercice 2010.

Concernant le bâtiment d'AVIGNON, les travaux d'achèvement sont prévus, et permettront à terme d'immobiliser le bâtiment.

Provisions réglementées

En K€	2010	2009
ELISA 30 - Projet	1 043	643
Ch. Financière - Sauvegarde	457	357
Amort. décalés (prov. renouv. Immo.)	72	57
Total	1 572	1 057

La progression du poste « charges financières – Sauvegarde » correspond au repositionnement des charges dans le cadre du protocole DEXIA (subrogation des cautions renvoyées au terme des plans d'amortissement des emprunts)

Un seul établissement, compte tenu de ses capacités budgétaires, a fait l'objet d'un complément de provision pour renouvellement des immobilisations (permettant en outre de consolider son FRI), l'ESAT ELISA 77 pour 15 K€.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

En euros
Normes : fiscales

Exercice du 01/01/2010
au 31/12/2010

Compte	Valeur Actif		DIMINUTIONS		Valeur Actif Fin d'Exercice
	Début exercice	AUGMENTATIONS Transferts	Transferts	Cessions	
20500000 CONC. & DROITS	135 392	35 571			170 962
21100000 TERRAINS	839 967				839 967
21110000 TERRAINS NUS	664 932				664 932
21310000 BATIMENTS	15 088 439			421 534	14 666 905
21350000 INSTALL. GENE	311 372	203 478		66 466	448 384
21510000 INSTALL. COMPLEXES	567 503	105 134			672 637
21540000 MATERIEL	477 105	39 730			516 835
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	644 756	173 575		36 097	782 234
21830000 MAT. DE BUREAU & MAT.	447 859	83 661		5 644	525 876
21840000 MOBILIER	445 515	40 326			485 841
23100000 IMMOBILISATION EN COURS	4 330 934	658 850			4 989 784
26000000 PARTICIPATIONS	39 089				39 089
27000000 AUTRES IMMO FINANCIERES	114 210	13 816			128 027
TOTAL	24 107 073	1 354 141		529 741	24 931 473

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

En euros
Normes : fiscales

Exercice du 01/01/2010
au 31/12/2010

Compte	Cumul Amort.		DIMINUTIONS		Cumul amort. Fin d'Exercice
	Début Exercice	AUGMENTATIONS Transferts	Transferts	Cessions	
20500000 CONC. & DROITS	125 493	11 558			137 051
21100000 TERRAINS					
21110000 TERRAINS NUS					
21310000 BATIMENTS	5 291 260	626 710	800 000	296 115	4 821 856
21350000 INSTALL. GENE	141 701	74 292		65 163	150 829
21510000 INSTALL. COMPLEXES	372 226	42 020			414 245
21540000 MATERIEL	300 801	40 045			340 846
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	583 332	55 837		36 097	603 072
21830000 MAT. DE BUREAU & MAT.	412 841	39 916		5 644	447 113
21840000 MOBILIER	275 385	39 132			314 517
23100000 IMMOBILISATION EN COURS		1 424 000			1 424 000
26000000 PARTICIPATIONS	22 002	4 647			26 648
27000000 AUTRES IMMO FINANCIERES					
TOTAL	7 525 040	2 358 156	800 000	403 019	8 680 177

TABLEAU DES PROVISIONS ET RESERVES

En euros

Exercice du 01/01/2010
au 31/12/2010

Detail des provisions et réserves	Montants Début Exercice	DOTATIONS AFFECTATION	REPRISE AFFECTATION	Valeur Actif Fin d'Exercice
RESERVES				
<i>Réserves réglementées :</i>				
10682000 Investissements	2 575 267	141 656		2 716 923
10685000 Trésorerie	219 712			219 712
10686000 Compensation	530 114		109 291	420 823
10688000 Autres réserves	32 503	52 439		84 942
PROVISIONS REGLEMENTEES				
14200000 Renouv. Immobilisations	699 413	415 070		1 114 483
14866888 Charges financières Autres prov. Réglementées	357 298	99 562		456 860
TOTAL Réserves et provisions rég.	4 414 308	708 727	109 291	5 013 744
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
15000000 Provisions pour pénalités				
15110000 Provisions pour litiges	262 500		38 500	224 000
15120000 Prov. pour risques et charges	38 534	305 715	1 200	343 049
TOTAL Prov. p/ risques et charges	301 034	305 715	39 700	567 049
49200000 Provisions pour depreciations créances diverses	74 031 178 984	146 835	50 955 140 915	23 076 184 904
TOTAL PROVISIONS ET RESERVES	4 968 357	146 835	191 870	207 980

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

En euros

Exercice du
au

01/01/2010
31/12/2010

Etat des créances	Montants brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Participations et créances rat.	13 256		13 256
Prêts	42 037		42 037
Autres immob. Financières	111 824		111 824
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients et cptes rattachés	486 916	486 916	
Autres créances	1 174 571	1 174 571	
Charges constatées d'avance	23 024	23 024	
TOTAL	1 851 628	1 684 511	167 117
Etat des dettes	Montants brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<i>Emprunts et dettes financières</i>			
Emprunts et dettes fin.	9 914 793	513 898	9 400 895
Découverts bancaires	3 149 654	3 149 654	
Dépôts et cautionnements reçus	400		400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404 056	404 056	
Dettes sur immobilisations	62 833	62 833	
Dettes fiscales et sociales	1 510 517	1 510 517	
Autres dettes	250 020	250 020	
Dettes plan de continuation	2 047 686	596 076	1 451 610
Dettes plan de continuation DEXIA			
TOTAL	17 339 959	6 487 054	10 852 905